

50/50

les
chiffres
de l'égalité



L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas seulement un principe que nous devons inlassablement réaffirmer. Elle doit s'inscrire comme une réalité dans notre vie quotidienne.

Il est essentiel de se rappeler que la politique de l'égalité est un gage de démocratie, de justice et de développement économique.

Depuis 1991, les femmes ont largement contribué à la croissance de la population active de notre canton (pour 57%). Cependant, cette participation au marché de l'emploi est souvent conditionnée à un travail à temps partiel. Celui-ci n'est pas toujours désiré (plus d'une femme sur cinq se dit insatisfaite et prête à travailler plus) et engendre des désavantages financiers et professionnels (une indépendance économique moindre, la réduction de la couverture sociale et de plus faibles possibilités d'avancement professionnel). Ce d'autant plus que les femmes sont deux fois plus présentes dans les catégories de bas salaires que les hommes (17,6% chez les femmes, contre 7,8% chez les hommes).

Les Chiffres de l'égalité permettent de prendre conscience des progrès réalisés dans notre canton, mais également du chemin qui reste à parcourir.

Cette prise de conscience est indispensable si nous voulons aboutir à des actions concrètes et faire face aux défis de demain.

Jacqueline de Quattro

CONSEILLÈRE D'ÉTAT,
Cheffe du Département du territoire et de l'environnement

Introduction	4
Formation et orientation scolaire	5-9
Activité professionnelle	10-15
Fonction publique cantonale	16-17
Chômage et pauvreté	18-20
Concilier emploi et famille	21-25
Travail non rémunéré	26-27
Famille	28-32
Santé	33-34
Violence domestique	35-36
Représentation politique	37-38

INTRODUCTION

«L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale».

Art.8, alinéa 3, de la Constitution fédérale

Les principes généraux semblent tellement évidents que l'on oublierait presque qu'ils ne sont pas acquis.

Or, la plupart des chiffres présentés dans cette brochure montrent que les inégalités restent tenaces. Les femmes sont moins représentées en politique, moins nombreuses aux postes de direction, moins rémunérées, plus précarisées sur le marché du travail, plus chargées de tâches domestiques et plus confrontées à la violence domestique.

Au niveau suisse, la récente hausse de l'écart salarial entre femmes et hommes de 18,3% à 18,9% entre 2010 et 2012 dans le secteur privé est inquiétante. Elle démontre que l'avancée vers l'égalité ne suit pas une pente naturelle.

Se doter d'indicateurs statistiques permet de rester vigilant·e et d'effectuer ce travail de veille propre au Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette analyse régulière de la situation est nécessaire pour continuer d'appliquer et de proposer des mesures qui permettront à tout être humain d'être libre de développer ses propres aptitudes et de procéder à des choix indépendamment de toutes les restrictions imposées par les rôles traditionnels réservés aux femmes et aux hommes.

Magaly Hanselmann
DÉLÉGUÉE À L'ÉGALITÉ

FORMATION ET ORIENTATION SCOLAIRE

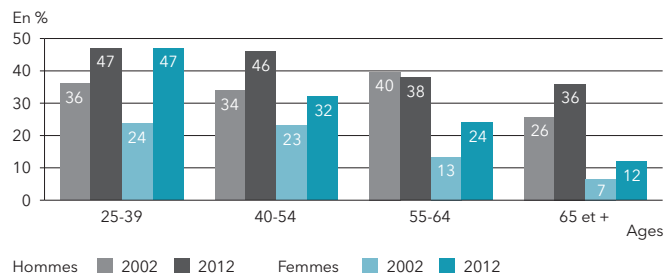
La formation est un élément clé de l'égalité entre les sexes. Elle favorise l'accès à un emploi qualifié et influence également le partage des tâches non rémunérées. L'écart de formation entre les sexes se résorbe mais les choix d'orientation, très différents, n'offrent pas les mêmes perspectives professionnelles.

Vers l'égalité en matière de formation

Toujours plus nombreuses à suivre des études supérieures ou une formation professionnelle, rares sont les femmes qui n'ont pas dépassé l'école obligatoire : 16% des 25 à 64 ans en 2012 dans le canton, soit à peine plus que les hommes (14%).

Les hautes écoles attirent de plus en plus d'étudiantes, ce que confirme la progression du taux de diplômées du niveau tertiaire¹ qui passe de 21% des 25-64 ans en 2002 à 36% en 2012. Pour les moins de 40 ans, ce taux est maintenant aussi élevé chez les femmes que chez les hommes : 47% en 2012. Pour les personnes plus âgées, en revanche, la différence entre les sexes reste très importante : 14 points en faveur des hommes pour les 55-64 ans et 24 points pour les plus de 64 ans.

PART DE LA POPULATION AYANT ACHÉVÉ UNE FORMATION TERTIAIRE SELON LE GROUPE D'ÂGES, VAUD, 2002 ET 2012



SOURCE: OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Ecole obligatoire : plus de filles dans les voies exigeantes

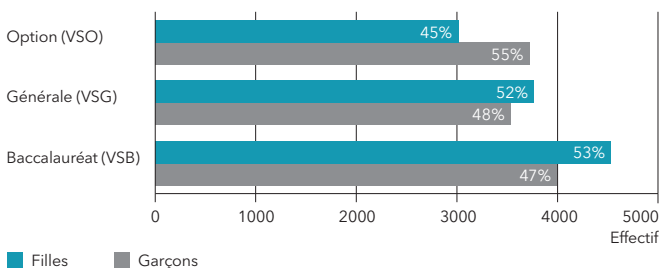
Au niveau secondaire inférieur, les filles s'orientent plus fréquemment vers celle des trois voies qui prépare à l'école de maturité du gymnase (40% d'entre elles en VSB en 2012,

¹ Université, haute école spécialisée (HES), formation professionnelle supérieure.

contre 35 % des garçons²). A l'inverse, elles suivent plus rarement que les garçons la voie la moins exigeante scolairement (un quart en VSO, contre un tiers des garçons). Le taux de féminisation varie donc selon les voies : minoritaires en VSO (45 % des élèves), les filles sont majoritaires dans les deux autres (52 % en VSG et 53 % en VSB). Par ailleurs, les garçons sont également surreprésentés dans les filières d'enseignement spécialisé. Cette différence de formation à l'école obligatoire était déjà observée il y a vingt ans.

Le choix des options laisse présager les différences marquées d'orientation observées par la suite. Si la parité est approchée dans l'option *Economie et droit*, le déséquilibre est prononcé pour les langues (féminisées à 82 % en option *Italien*, à 65 % en *Latin*) et les sciences (avec 35 % de filles en option *Maths et physique*). Dans cette dernière option, la part des filles progresse, mais lentement, puisqu'elles étaient 28 % dans les années nonante.

ÉLÈVES DU SECONDAIRE INFÉRIEUR SELON LA VOIE, VAUD, 2012



SOURCE: DFJC, Recensement scolaire

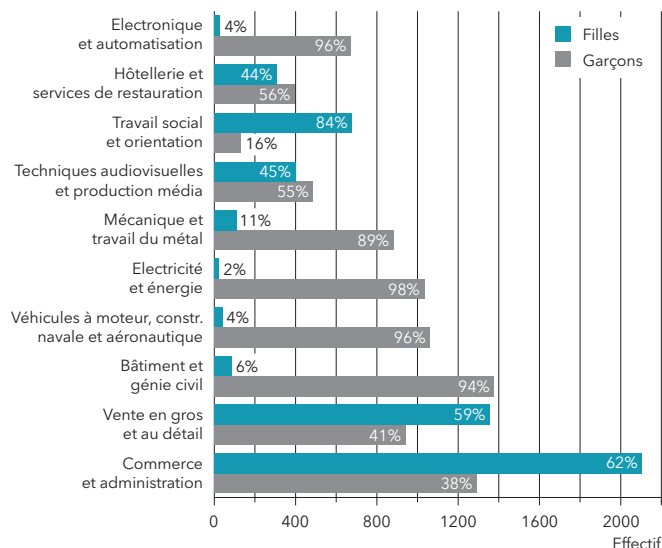
Des choix d'apprentissage stéréotypés

A l'issue de l'école obligatoire, davantage de filles poursuivent une filière scolaire. Près d'un tiers des garçons entreprennent un apprentissage directement après l'école obligatoire, soit deux fois plus que les filles. Dès lors, ils sont majoritaires (59 %) parmi les jeunes effectuant un apprentissage.

Les choix de profession demeurent très sexués. Ainsi, parmi les cinq domaines préférés des filles, seuls deux (*Commerce et administration*, *Vente en gros et au détail*) sont en commun avec ceux des garçons. Certains domaines laissent peu

² Situation avant l'entrée en vigueur de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

CONTRATS D'APPRENTISSAGE POUR LES 10 PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION, VAUD, 2012



SOURCE: OFS, Statistique de la formation professionnelle

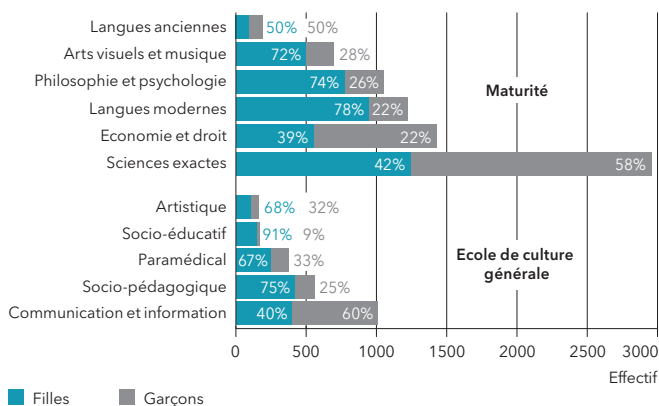
de place à la mixité, notamment la *Coiffure et soins de beauté* (92 % de filles) et la *Sylviculture* (aucune femme engagée dans cette formation).

Au gymnase, sciences pour les garçons, langues et psychologie pour les filles

Au gymnase, tant l'Ecole de maturité que l'Ecole de culture générale accueillent une majorité de filles, respectivement 55 % et 61 %. Le choix des options varie fortement selon le sexe. Ainsi, à l'Ecole de maturité, la moitié des garçons se tournent vers les sciences exactes, contre moins d'un tiers des filles ; ces dernières se retrouvent donc en minorité dans cette option (42 %) et davantage encore dans l'option *Economie et droit* (39 %). Trois sections accueillent plus de deux tiers de filles dans leur effectif : *Italien* (86 %), *Arts visuels et Espagnol* (75 %).

A l'Ecole de culture générale, les filles sont majoritaires dans toutes les options, à l'exception de *Commerce - communication et information* (40 %) qui, à l'instar de l'option *Socio-éducative*, peut déboucher sur un Certificat fédéral de capacité (CFC) et une maturité professionnelle.

ÉLÈVES DU GYMNASÉ SELON LE DOMAINE D'ÉTUDE, VAUD, 2012



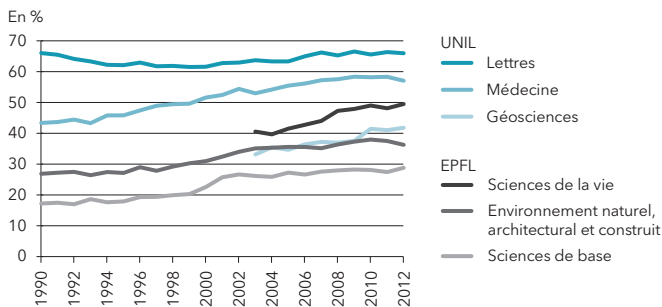
SOURCE: DFJC, Recensement scolaire

Dans les hautes écoles, le clivage entre les sexes persiste

Résultat d'une lente évolution, les femmes sont désormais majoritaires dans l'effectif de l'Université de Lausanne (55 % en 2012). On observe malgré tout un fort clivage entre les sexes pour le choix de la voie d'études. Ainsi, les étudiantes sont sur-représentées dans les domaines des sciences humaines, tandis que les facultés des HEC et de Géosciences regroupent une majorité d'hommes (respectivement 65 % et 58 %). A relever que la faculté de Biologie et médecine s'est fortement féminisée depuis la fin des années nonante, le taux étant de 57 % en 2012.

A l'EPFL, le clivage est encore plus prononcé. Depuis 2007, on compte environ une étudiante pour trois étudiants. La faculté

PART D'ÉTUDIANTES DANS QUELQUES FACULTÉS DE L'UNIL ET DE L'EPFL



SOURCE: UNIL/EPFL

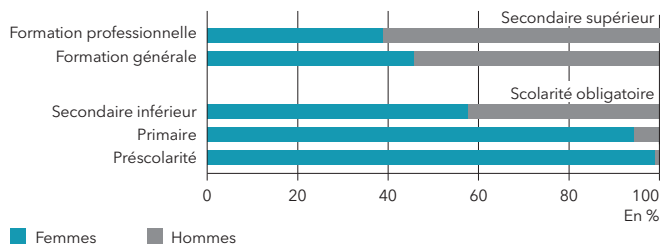
des Sciences de la vie est la plus féminisée (à hauteur de 49 %). A noter que lors de la rentrée académique de 1980, cette haute école n'accueillait que 10 % d'étudiantes.

Dans les HES vaudoises, les étudiantes s'orientent davantage vers les filières de la Formation des enseignants (féminisée à 75 %), de la Santé (84 %) et du Travail social (78 %). Depuis 2009, la parité entre les sexes s'est installée dans la filière Economie et service; la proportion de nouvelles entrantes ne cesse d'augmenter (53 % en 2012 contre 44 % en 2000). Les femmes sont peu nombreuses dans la filière Technique et informatique (10 %).

Moins de femmes dans le corps enseignant dès le secondaire supérieur

Plus le degré scolaire et l'âge des enfants s'élèvent, plus la part des femmes dans le corps enseignant diminue. La quasi totalité des enseignantes ou enseignants du cycle initial et du primaire sont des femmes (respectivement 99 % et 94 % en 2010). Le secondaire inférieur présente une plus grande mixité, avec 58 % de femmes. A partir du secondaire supérieur, le rapport s'inverse; il est proche de la parité dans les gymnases (46 %) et plus faible au sein de la formation professionnelle (39 %).

RÉPARTITION DU CORPS ENSEIGNANT PAR SEXE, SELON LE DEGRÉ, VAUD, 2010



SOURCE: OFS, Statistique du personnel des écoles.

Au niveau tertiaire, on compte un peu plus d'une femme sur dix professeurs à l'EPFL, une sur cinq à l'UNIL et une sur trois au sein de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO); elles sont un peu plus nombreuses dans le corps enseignant intermédiaire (assistantes et assistants d'enseignement et de recherche) et leur part peut varier fortement selon le domaine enseigné. Tout en restant minoritaire, la part des femmes dans le professorat a progressé au cours du temps dans l'ensemble des universités suisses, passant de 2 % en 1980 à 18 % en 2010.

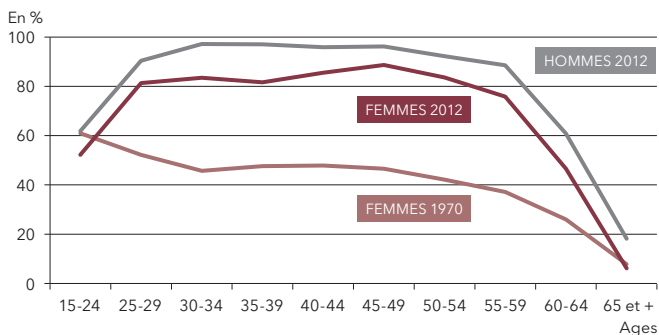
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Durant ces vingt dernières années, les femmes ont fortement accru leur participation au marché de l'emploi. Ces progrès peinent pourtant à se concrétiser en termes de carrière et de salaire.

Les femmes forment 46 % de la population active

En 2012, le canton de Vaud compte 185 800 femmes exerçant une activité rémunérée ou en recherche d'emploi, soit 46 % de la population active contre 43 % en 1991. Durant cette période, la population active a crû de 89 300 personnes, les femmes contribuant pour 57 % à cette croissance.

PROPORTION DE PERSONNES ACTIVES PAR SEXE ET CLASSE D'ÂGES, VAUD



SOURCE: OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA), Recensement fédéral de la population (RFP)

Hausse d'activité pour les femmes de 45 à 59 ans

En 2012, dans le canton de Vaud, 86 % des hommes de 15 à 64 ans sont actifs professionnellement, contre 74 % des femmes, soit un écart de 12 points de pourcent, identique à celui observé au niveau suisse (89 % et 77 %). Le taux d'activité masculin a légèrement régressé depuis 1970 où il atteignait 90 %. De son côté, le taux d'activité féminin a considérablement augmenté, puisque moins d'une Vaudoise sur deux était active en 1970 (48 %). On observe notamment une forte hausse parmi les femmes de 45 à 59 ans (de 47 % à 84 %).

Si on appliquait aux femmes le même taux d'activité que celui des hommes, le canton compterait 28 000 femmes actives supplémentaires, soit 7 % d'accroissement de la population active.

En 2012, l'écart d'activité professionnelle entre femmes et hommes est maximal pour les personnes de 30 à 39 ans, âges où l'investissement familial est le plus intense. Le taux d'activité féminin remonte à partir de 40 ans pour atteindre son maximum entre 45 et 49 ans (89 %), ramenant ainsi l'écart entre les sexes à 8 points de pourcent. Dès 55 ans, l'écart se creuse à nouveau, signe d'une moindre participation au marché du travail des femmes des générations précédentes qui ont interrompu plus fréquemment leur carrière après la maternité³.

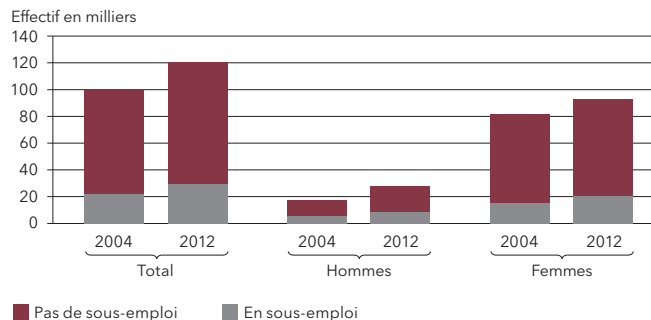
Un temps partiel féminin pas toujours volontaire

Le travail à temps partiel, en progression constante depuis les années 1970, caractérise l'emploi féminin. En 2012, il concerne un peu plus de la moitié des femmes actives occupées (53 %) et même 62 % des mères de famille. En revanche, seuls 13 % des hommes travaillent à temps partiel, proportion qui s'abaisse même à 11 % pour les pères de famille.

Ce type d'emploi doit être jugé de manière nuancée du point de vue de l'égalité entre les sexes. En effet, si l'emploi à temps partiel permet à de nombreuses mères (et à quelques pères) de mener de front vie professionnelle et vie familiale, il a des désavantages financiers et professionnels, tels l'absence éventuelle d'indépendance économique, la réduction de la couverture sociale et de plus faibles possibilités d'avancement professionnel.

Par ailleurs, la réduction du taux d'occupation - et de salaire - n'est pas toujours volontaire. Quelque 21 000 femmes, soit plus

PERSONNES TRAVAILLANT À TEMPS PARTIEL, VAUD



SOURCE: OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA)

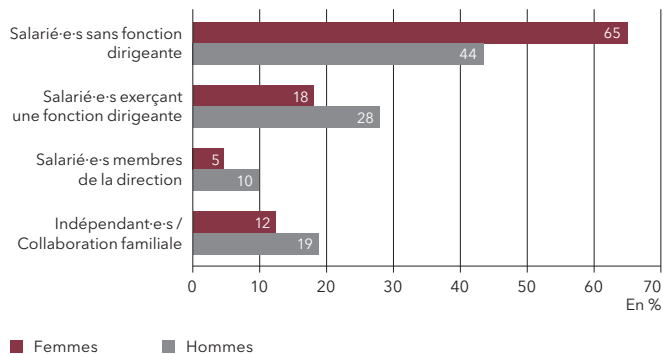
³ Une partie de l'écart est dû également à la différence d'âge AVS.

d'une femme à temps partiel sur cinq (22%), sont confrontées au sous-emploi, c'est-à-dire se déclarent insatisfaites de leur temps de travail, jugé trop faible, et sont disponibles rapidement pour augmenter leur taux d'occupation. Les hommes sont quantitativement moins touchés par le sous-emploi (8500 en 2012) mais plus souvent insatisfaits de leur temps partiel (31% d'entre eux).

Peu de femmes parmi les cadres

Dans l'accès aux positions hiérarchiques, l'égalité entre les sexes est loin d'être réalisée. La plupart des femmes exercent leur activité lucrative sans responsabilité de cadre (65%), contre 44% des hommes en 2012. Ces derniers sont aussi plus nombreux (10%) à faire partie de la direction que les femmes (5%). La proportion de femmes occupant un rang hiérarchique supérieur n'est pas plus élevée dans les secteurs d'activité à majorité féminine tels que *Santé, social et Enseignement*.

PERSONNES ACTIVES OCCUPÉES SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION, VAUD, 2012



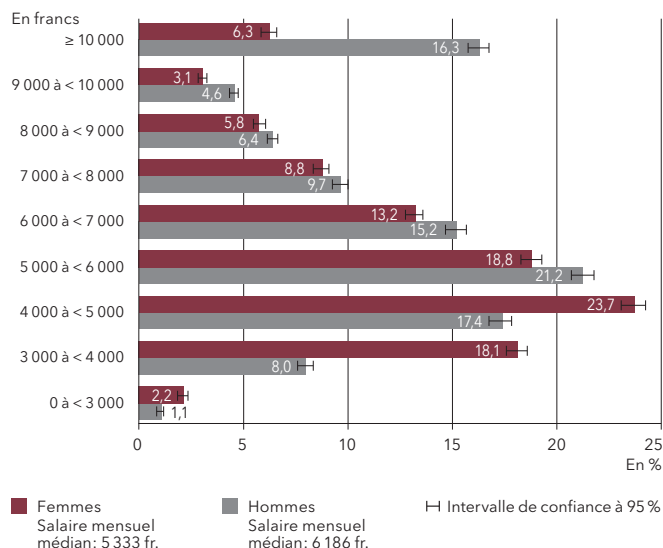
SOURCE: OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Les femmes gagnent moins...

En 2010, dans le secteur privé vaudois, le salaire médian⁴ féminin est inférieur de 13,8% (853 francs mensuels) à celui des hommes. Au niveau suisse, l'écart salarial s'est réduit entre 2002 et 2010, passant de 20,9% à 18,4%, mais a augmenté depuis (18,9% en 2012).

⁴ Le salaire médian est la valeur telle que la moitié des salaires sont en dessous et l'autre moitié au-dessus.

PERSONNES SALARIÉES PAR CLASSE SALARIALE, SECTEUR PRIVÉ, VAUD, 2010



SOURCE: OFS, Enquête suisse sur la structure des salaires. StatVD

Au niveau cantonal, les femmes se trouvent souvent dans les classes salariales inférieures à 5000 francs bruts mensuels standardisés⁵: 43,8% d'entre elles, contre 26,3% pour les hommes. Enfin, la probabilité pour les femmes de se trouver dans les classes de salaires les plus élevés (10 000 fr. ou plus) est 2,6 fois plus faible que pour les hommes.

Selon la définition de l'OFS, un « bas salaire » désigne tout emploi dont la rémunération, recalculée sur la base d'un équivalent plein temps de 40 heures hebdomadaires, est inférieure aux deux tiers du salaire mensuel brut médian standardisé⁶. Dans le canton de Vaud, la proportion de personnes concernées par cette définition, c'est-à-dire qui touchent moins de 3899 francs bruts par mois, est de 17,6% chez les femmes, contre 7,8% chez les hommes. Ces deux proportions sont en hausse; elles étaient respectivement de 12,2% et 6,4% en 2008.

Les différences de rémunération entre les sexes sont très variables d'une branche économique à l'autre. Ainsi, dans les

⁵ Salaire mensuel recalculé sur la base d'un équivalent plein temps.

⁶ Les bas salaires en Suisse. Actualités OFS, Neuchâtel: OFS, 2012.

branches *Activités des services financiers* et *Fabrication d'équipements électriques*, le salaire mensuel médian des femmes est sensiblement inférieur à celui de leurs homologues masculins (respectivement -35,1% et -34,4%). A l'inverse, la parité est quasiment atteinte dans les branches *Construction, Industrie chimique et pharmaceutique*.

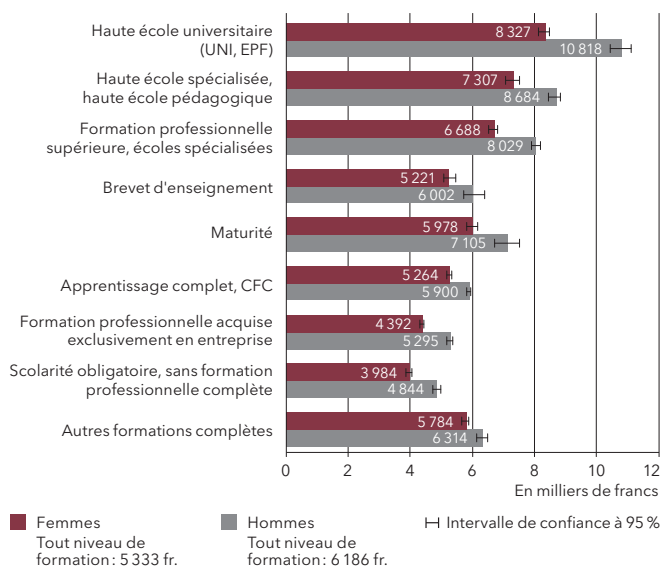
... même à conditions semblables

De manière générale, les disparités entre femmes et hommes sont d'autant plus grandes que le niveau de formation, les exigences du poste, la position hiérarchique et le nombre d'années de service sont élevés.

S'agissant du niveau de formation, les femmes détentrices d'un CFC et les titulaires d'un diplôme universitaire gagnent respectivement 10,8% et 23,0% de moins que les hommes.

Concernant la position hiérarchique, les femmes cadre supérieur ou moyen touchent un salaire médian de 21,3% (soit 2260 francs) inférieur à celui des hommes. L'écart est de 10,6% pour les personnes sans fonction d'encadrement.

SALAIRE MENSUEL BRUT MÉDIAN STANDARDISÉ SELON LE NIVEAU DE FORMATION, SECTEUR PRIVÉ, VAUD, 2010



SOURCE: OFS, Enquête suisse sur la structure des salaires. StatVD

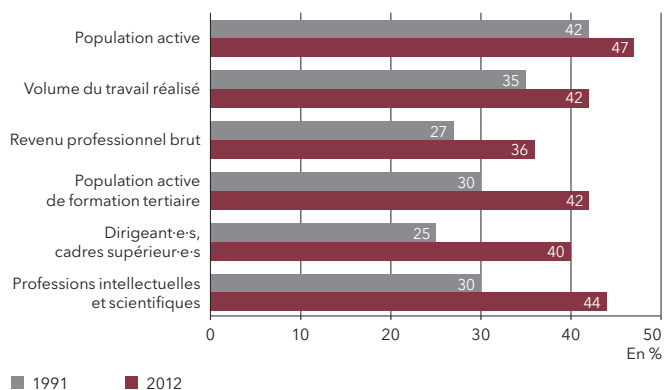
Pour les travaux les plus exigeants intellectuellement, les femmes ont un salaire mensuel médian inférieur de 19,3% à celui des hommes. Pour les postes comportant des activités simples et répétitives, l'écart est de 13,1%. Dans le cas d'une activité nécessitant des connaissances spécialisées, il est de 8,3%.

Avec une ancienneté de deux ans ou moins au sein de l'entreprise, les femmes gagnent 8,6% (470 francs) de moins que les hommes. Après onze ans, l'écart est de 16,9% (1240 francs).

36% du revenu d'activité pour les femmes

En 1991, avec 42% de la population active⁷ et 35% du temps de travail réalisé, le revenu d'activité des femmes ne représentait que 27% de la masse salariale dans le canton de Vaud. Ce pourcentage a depuis augmenté, mais la proportion de revenu qui leur est accordée en 2012, soit 36%, se montre toujours inférieure à leur part de temps de travail, qui se situe à 42%.

PART DES FEMMES (25-55 ANS) AU MARCHÉ DU TRAVAIL, VAUD



SOURCE: OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA)

La situation des femmes a toutefois connu une amélioration. Leur proportion dans la population active de formation tertiaire est ainsi passée de 30% en 1991 à 42% en 2012. C'est surtout pour les professions intellectuelles et scientifiques que la progression a été la plus spectaculaire: de 30%, la part des femmes est passée à 44% en 2012.

⁷ Seules les personnes de 25 à 55 ans sont considérées ici, afin d'exclure les personnes en formation ou en retraite anticipée.

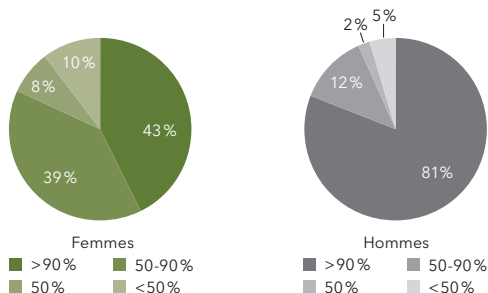
FONCTION PUBLIQUE CANTONALE

Au 31 décembre 2013, l'Administration cantonale vaudoise (CHUV, UNIL et HEP⁸ compris) emploie 33370 personnes. En raison, principalement, du poids des branches *Enseignement* et *Santé*, largement féminisées, les femmes sont majoritaires (63%). Leur taux d'occupation moyen (77%) étant plus bas que celui des hommes (92%), leur part en termes d'équivalents plein temps (EPT) est moindre (59% des 27 700 EPT).

Femmes plus souvent à temps partiel...

Le temps partiel (activité à moins de 90%) est trois fois plus fréquent chez les femmes que chez les hommes (57% contre 19%)⁹ et a davantage augmenté pour elles que pour eux: en 2003, le pourcentage atteignait respectivement 45% et 17%.

PERSONNEL DE L'ÉTAT¹, RÉPARTITION PAR SEXE ET TAUX D'OCCUPATION, VAUD, DÉCEMBRE 2013



¹ Chaque personne compte pour une unité, indépendamment de son taux d'occupation.

SOURCE: StatVD

Les femmes exercent plus fréquemment des métiers permettant le temps partiel. Par ailleurs, dans la quasi totalité des fonctions, elles travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes, qu'il s'agisse de fonctions essentiellement féminines où le temps partiel domine, comme celle de maîtresse ou maître d'école enfantine et primaire (63% de temps partiel chez les femmes, contre 31% chez les hommes), ou de fonctions plu-

⁸ Haute école pédagogique.

⁹ Ces taux sont légèrement plus élevés que pour l'ensemble de l'économie (respectivement 53% et 13%) en raison du poids des branches *Enseignement* et *Santé*; on pourrait également y voir une pratique plus fréquente du temps partiel à l'Etat et une meilleure acceptation de la part de l'employeur.

tôt masculines où le temps partiel est rare, telle que la fonction de gendarme (21% contre 1%). Toutefois, dans les classes salariales les plus élevées (16 à 18), le travail à plein temps est la règle quel que soit le sexe (plus de 90% du personnel), ce type de poste se révélant donc défavorable aux temps partiels.

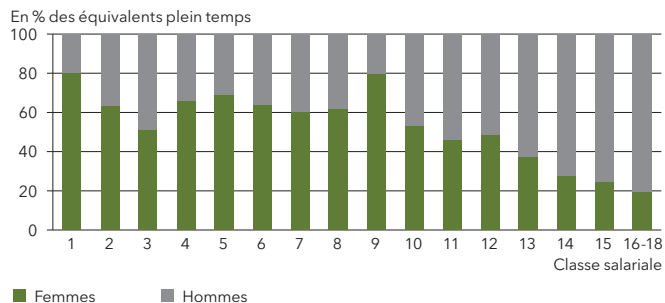
...et moins souvent aux échelons dirigeants...

Si les femmes représentent la majorité de l'effectif de l'Administration cantonale, elles accèdent moins souvent aux échelons supérieurs de sa hiérarchie. En effet, elles sont surreprésentées dans les classes 1 à 10 (69% des EPT) et sous-représentées à partir de la classe 11, totalisant 45% des EPT des classes 11 à 13 et seulement 25% des classes 14 à 18, qui sont souvent associées à des postes à responsabilité hiérarchique.

...ce qui débouche sur des rémunérations inférieures

Selon l'état des lieux de la politique salariale dressé par le Service du personnel, les femmes gagnent en moyenne, à taux équivalent, 13,8% de moins que les hommes (février 2011). Cet écart s'explique en partie par leur accès moins fréquent, car probablement plus difficile, aux échelons supérieurs de la hiérarchie, par leur surreprésentation dans des branches moins rémunératrices ainsi que par leur âge moyen de deux ans inférieur à celui des hommes. Une analyse approfondie, qui devrait se terminer en 2015, permettra de déterminer si une part de cet écart découle d'une discrimination salariale.

PERSONNEL DE L'ÉTAT¹ PAR SEXE ET CLASSE SALARIALE, VAUD, DÉCEMBRE 2013



¹ Personnel soumis à la nouvelle politique salariale (87% des EPT totaux).

SOURCE: StatVD

CHÔMAGE ET PAUVRETÉ

Les femmes sont plus touchées que les hommes par le chômage et la pauvreté. La maternité, surtout lorsqu'elle entraîne une interruption ou une diminution durable de l'activité professionnelle, les pénalise sur le marché de l'emploi et, à terme, en matière de prévoyance vieillesse. Dans notre société où l'homme est perçu comme le pourvoyeur principal des ressources du ménage, l'emploi féminin reste considéré comme un revenu d'appoint, indépendamment de la situation familiale. Ces éléments favorisent une forme de discrimination structurelle dans le cadre de l'emploi.

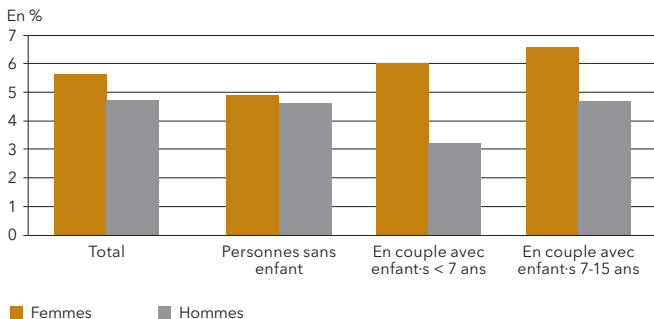
Femmes plus touchées par le chômage

Dans le canton de Vaud, comme en Suisse et dans la plupart des pays, les femmes connaissent davantage de difficultés que les hommes pour accéder au marché de l'emploi et s'y maintenir. Cela se traduit par un taux de sans-emploi féminin plus élevé: il atteint en moyenne 5,9% dans le canton sur la période 2010-2012, contre 5,4% pour les hommes. Par ailleurs, le chômage masculin est plus lié aux variations conjoncturelles de l'économie que le chômage féminin.

Les mères désavantagées sur le marché de l'emploi

C'est parmi les personnes en couple dont le plus jeune enfant a moins de sept ans que le taux de sans-emploi diffère le plus

TAUX DE SANS-EMPLOI¹ DES PERSONNES SELON LE STATUT PARENTAL ET L'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT, VAUD, MOYENNE 2005-2012



¹ Nombre de personnes sans emploi divisé par l'effectif de la population active selon l'ESPA. Ce taux se distingue du taux de chômage calculé par le SECO.

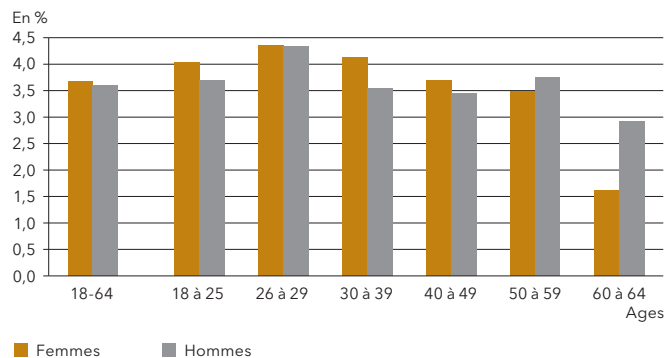
SOURCE: OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA)

entre femmes et hommes (6,0% contre 3,2% sur la période 2005-2012). Le taux élevé chez les femmes traduit, d'une part, la complexité de conjuguer vie familiale et professionnelle avec des enfants en bas âge et, d'autre part, la difficulté de réintégrer le marché du travail après une éventuelle interruption de carrière. La paternité joue un rôle inverse chez les hommes puisque leur taux de sans-emploi est minimal lorsqu'ils vivent avec des enfants de moins de sept ans. Les différences entre sexes s'estompent ensuite avec l'avancée en âge des enfants.

Recours à l'aide sociale: des causes différentes

En 2012, le taux d'aide sociale dans le canton¹⁰ n'est pas significativement différent entre les femmes (3,7%) et les hommes (3,6%).

TAUX D'AIDE SOCIALE SELON LA CLASSE D'ÂGES, VAUD, 2012



SOURCE: SPAS

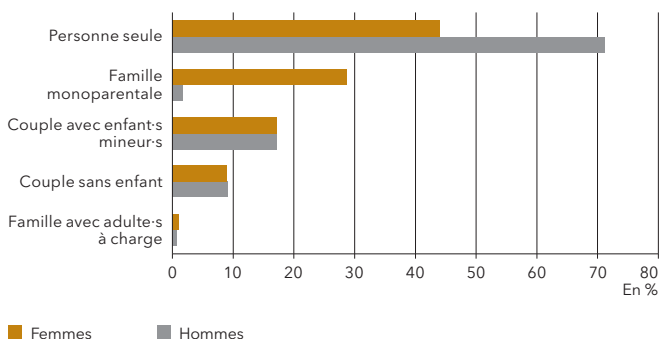
Cependant, les facteurs de risque de pauvreté diffèrent selon le sexe. Chez les femmes, les interruptions d'activité pour des raisons familiales et l'écart de salaire en leur défaveur constituent un risque et expliquent un taux d'aide sociale plus élevé que chez les hommes, en particulier dans le groupe d'âges de 30 à 39 ans. Chez les hommes, une formation insuffisante et le chômage qui en découle est souvent en cause, notamment chez les jeunes. A partir de 50 ans, ils ont davantage recours à l'aide sociale que les femmes, en particulier dans le groupe des 60-64 ans.

¹⁰ Le taux d'aide sociale est calculé pour les personnes de 18 à 64 ans percevant des prestations financières de l'aide sociale, sans prendre en compte les personnes à charge qui sont majeures. Il s'agit d'une moyenne annuelle.

Le fait de vivre dans un ménage d'une seule personne augmente le risque de pauvreté, davantage pour les hommes que pour les femmes. Elever seul des enfants, une situation qui concerne majoritairement la population féminine, représente également un risque élevé de recours à l'aide sociale.

Les familles monoparentales avec enfants mineurs constituent 18% de l'ensemble des ménages ayant recours à l'aide sociale. L'adulte en charge est une femme dans 98% des cas. Parmi les femmes de 30 à 39 ans bénéficiant de prestations sociales, 44% élèvent seules leurs enfants, le taux étant d'environ 36% pour les groupes des 26-29 ans et des 40-49 ans.

MÉNAGES AVEC AIDE SOCIALE SELON LE TYPE, VAUD, 2012



SOURCE: SPAS

Précarité féminine à l'âge de la retraite

En décembre 2012, le taux de bénéficiaires de prestations complémentaires à l'Assurance Vieillesse (PC AVS)¹¹ est de 15,5% pour les femmes et de 8,9% pour les hommes. La principale raison du taux plus élevé chez les premières est leur moindre participation au marché du travail - interruption de carrière - et des rémunérations inférieures. Cela se traduit par une situation financière plus précaire à l'âge de la retraite: ainsi, celles qui bénéficient de PC AVS ne sont que 21% à pouvoir compter sur des revenus supérieurs à 30 000 francs par année, contre 33% des bénéficiaires hommes.

¹¹ Les prestations complémentaires à l'Assurance Vieillesse (PC AVS) sont une aide financière non remboursable destinée à assurer le minimum vital aux personnes touchant l'AVS dont les rentes (AVS, prévoyance professionnelle et prévoyance individuelle), ajoutées à leurs autres revenus, sont insuffisantes.

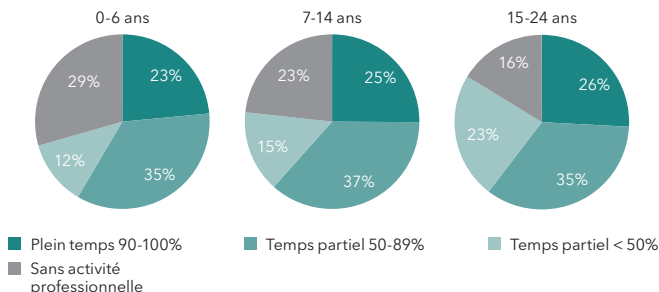
CONCILIER EMPLOI ET FAMILLE

La répartition des activités professionnelle et domestique au sein du ménage détermine en grande partie le niveau d'égalité entre les sexes. La «conciliation» entre vie professionnelle et vie familiale, défi sociétal et individuel, est une nécessité financière pour un nombre croissant de familles, dans lesquelles les deux parents sont contraints d'exercer une activité lucrative. Par ailleurs, de plus en plus de femmes aspirent à s'investir davantage dans le monde du travail rémunéré.

Cumuler emploi et famille: un partage inégalitaire

Au sein des couples avec enfants, 91% des pères et 76% des mères exercent une activité professionnelle en 2012. Si 84% des pères sont occupés à plein temps, seules 25% des mères sont dans ce cas. En revanche, 51% des mères travaillent à temps partiel, contre 7% des pères. La situation professionnelle des mères dépend en grande partie de l'âge de l'enfant dernier-né. La part des femmes non actives professionnellement diminue en effet à mesure que l'enfant grandit; elle passe ainsi de 29% dans les couples où l'enfant dernier-né a moins de 7 ans, à 16% lorsque le benjamin a entre 15 et 24 ans. Les mères occupées à un taux inférieur à 50% sont, par contre, d'autant plus nombreuses que l'âge du benjamin est élevé. Ces dernières années, on observe à la fois la progression de l'activité professionnelle des mères et une fréquence plus marquée des taux d'occupation élevés. Les mères élevant seules leurs enfants sont proportionnellement plus nombreuses à être actives professionnellement (80%), de même qu'à travailler à plein temps (36%).

SITUATION PROFESSIONNELLE DES MÈRES¹ AVEC PARTENAIRE SELON L'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT, VAUD, 2012



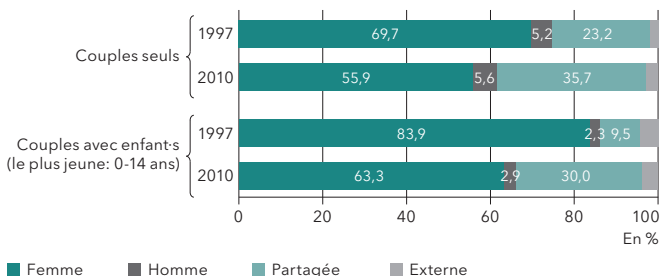
¹ Sans les personnes au chômage.

SOURCE: OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Tâches domestiques: toujours une affaire de femmes ?

Dans le canton de Vaud, au sein des ménages biparentaux comptant des enfants de moins de 15 ans, 63% des femmes assument seules la responsabilité du travail domestique en 2010, proportion plus importante que dans les ménages sans enfant (56%). Les couples vivant seuls, notamment les jeunes couples et les retraités, sont les plus nombreux à se partager la responsabilité des tâches ménagères. Entre 1997 et 2010, on observe pour tous les couples un recul de la responsabilité exclusivement féminine, au profit de la responsabilité commune du travail domestique. Au sein des couples avec enfants, la responsabilité partagée a même triplé.

RESPONSABILITÉ PRINCIPALE DU TRAVAIL DOMESTIQUE DANS LES COUPLES, VAUD, 1997 ET 2010



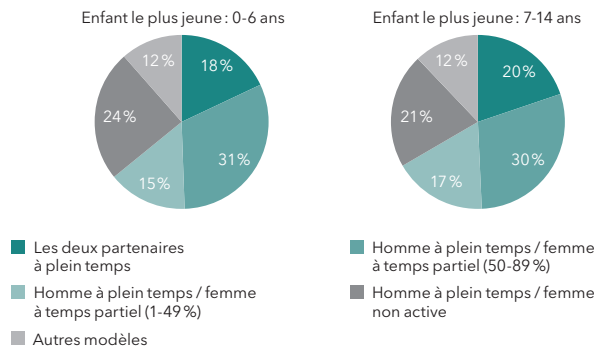
SOURCE: OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Modèles d'activité professionnelle dans les couples

Dans les couples avec enfants de moins de 15 ans, la répartition du travail rémunéré, à l'image du travail domestique, a beaucoup évolué durant les dernières décennies. Toutefois, c'est encore essentiellement la mère qui réduit son taux d'occupation ou renonce (temporairement) à exercer une activité professionnelle.

La part des couples avec enfants de moins de 7 ans vivant selon le modèle dit traditionnel - homme actif à plein temps et femme sans activité rémunérée - atteint un quart en 2012 (72% en 1970). Le modèle dominant aujourd'hui est celui dans lequel le père travaille à plein temps et la mère à temps partiel (46%). A mesure que les enfants grandissent, la proportion de couples où la mère n'exerce pas d'activité professionnelle se réduit, tandis que la part des ménages où la mère est occupée à un faible taux (<50%) ou à plein temps se renforce.

MODÈLES D'ACTIVITÉ DANS LES COUPLES AVEC ENFANT-S, VAUD, 2012



SOURCE: OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Le travail rémunéré au sein des ménages vaudois se répartit de manière plus égalitaire qu'en moyenne nationale. D'une part, la proportion de mères sans activité professionnelle est plus faible dans le canton, et, d'autre part, le taux d'occupation des mères vaudoises est plus élevé qu'en moyenne suisse.

Proportion de femmes sans enfant plus forte dans les fonctions dirigeantes

Dans le canton de Vaud, plus la position hiérarchique occupée par une femme est élevée, plus la probabilité qu'elle vive dans un ménage sans enfant¹² est forte. C'est le cas pour 31% des femmes cadres ou membres de la direction en 2012, contre 22% pour les salariées sans fonction d'encadrement. Chez les hommes, par contre, on n'observe pas de relation entre la position hiérarchique et le type de ménage. On pourrait dès lors penser que l'exercice d'une fonction dirigeante place les femmes devant un choix auquel les hommes ne sont pas confrontés.

Accueil de jour des enfants: collectif ou familial

Développer l'offre en matière d'accueil de jour a une influence positive sur le taux d'occupation féminin, le nombre de femmes actives et la répartition du travail rémunéré et domestique au sein des couples. L'accueil de jour comprend l'accueil collectif

¹² Seules les femmes de 40 à 50 ans sont considérées ici, soit les plus susceptibles de vivre dans un ménage avec enfant-s.

(crèches, garderies, unités d'accueil pour enfants scolarisés) et l'accueil familial (accueillantes en milieu familial).

Une offre pas toujours adéquate

Dans le canton de Vaud, le nombre de places offertes en accueil collectif est plus de deux fois supérieur pour les enfants en âge préscolaire (moins de 4 ans) que pour les enfants scolarisés jusqu'à 12 ans (parascolaire), soit respectivement 26 et 12 places pour 100 enfants. Néanmoins, les structures d'accueil collectif pour enfants de moins de 4 ans ne sont pas toutes compatibles avec une activité professionnelle à plein temps des parents. En effet, le quart des places offertes en accueil préscolaire (soit 5 places pour 100 enfants) se trouvent dans des structures qui sont, pour la plupart, ouvertes moins de 4h30 par jour en moyenne et presque systématiquement fermées durant les vacances scolaires.

Pour les enfants dès 4 ans, le nombre maximal de places est offert à midi, puis l'après-midi. La part des structures ouvertes plus de 220 jours par an, et dont les places sont compatibles avec une activité professionnelle des parents, diminue fortement selon l'âge des enfants (respectivement 70%, 26% et 14% pour les enfants de 4 à 6 ans, de 6 à 10 ans et de 10 à 12 ans).

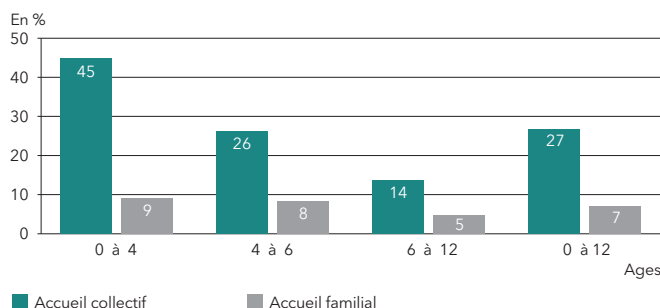
Au 31 décembre 2012, on dénombre 1461 accueillantes en milieu familial agréées dans le canton. Elles sont autorisées

à accueillir 4760 enfants à la journée (soit 5 places pour 100 enfants) en plus de leurs propres enfants (1733 enfants). Elles peuvent également accueillir des enfants scolarisés (2633) en plus des enfants présents à la journée.

Préférence pour l'accueil collectif

En novembre 2012, tous âges confondus, 27% des enfants ont fréquenté une institution d'accueil collectif (soit 26 630) et 7% ont été gardés par une accueillante en milieu familial (soit 6770). L'offre en accueil familial est plus faible que celle en accueil collectif mais est en accord avec la nette préférence des parents vaudois pour ce dernier, en particulier dans le cas d'enfants d'âge préscolaire.

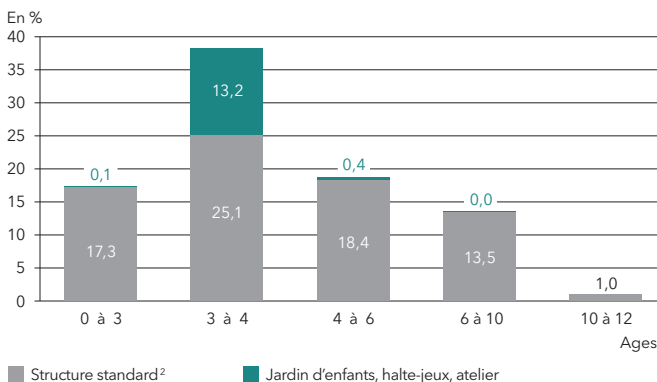
ENFANTS EN ACCUEIL DE JOUR SELON LE GROUPE D'ÂGES, VAUD, 2012



Attention: un même enfant pourrait avoir fréquenté plusieurs institutions différentes sans que nous ne puissions l'identifier.

SOURCE: StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants

TAUX DE COUVERTURE¹ EN ACCUEIL COLLECTIF SELON LE GROUPE D'ÂGES, VAUD, 2012



¹ Nombre de places offertes aux enfants en accueil collectif par rapport aux enfants du même âge dans la population.
² Garderie, crèche, centre de vie enfantine, unité d'accueil pour écoliers, accueil pour enfants en milieu scolaire.

SOURCE: StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants

Une offre encore insuffisante

L'offre en accueil collectif, malgré sa constante augmentation (+3800 places entre 2009 et 2012), ne permet pas de satisfaire la demande. Selon une enquête effectuée en septembre 2012, les besoins non satisfaits concernaient un peu plus de 4000 enfants d'âge préscolaire et à peine moins d'enfants scolarisés¹³. Le besoin est particulièrement élevé pour les enfants de moins de 2 ans. Aux conditions prévalant alors, pour répondre à la demande, il faudrait augmenter l'offre actuelle de 20% pour les moins de 4 ans et de 25% pour les 4 à 12 ans.

¹³ G. Bonoli et S. Vuille. L'accueil de jour des enfants dans le canton de Vaud, Lausanne: IDHEAP, 2013.

TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ

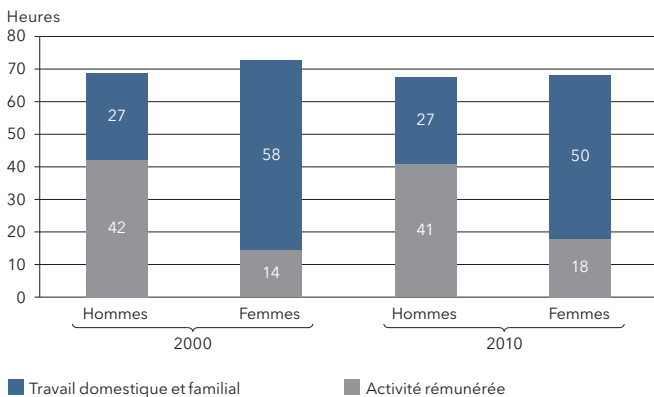
Nombreuses sont les activités non rémunérées dont notre société ne pourrait se passer : tâches ménagères ou éducatives, vie associative, soutien aux proches âgés, etc. Dans ce domaine également, des inégalités entre les sexes sont présentes.

Les structures d'accueil collectif contribuent à alléger la charge de travail familial des femmes

Au sein des familles biparentales, la répartition entre le travail domestique et professionnel reste très inégalitaire dans le canton de Vaud, même si la charge de travail totale est la même pour les deux sexes (68 heures hebdomadaires). Ainsi, en 2010, les mères d'enfants de moins de 15 ans consacrent les trois-quarts de leur temps au travail domestique et familial (50 heures), contre 40 % pour leur partenaire (27 heures).

Au cours des années 2000, les femmes avec enfants de moins de 15 ans ont accru leur investissement dans le travail rémunéré à hauteur de quatre heures par semaine, alors que leur charge de travail domestique et familial s'est allégée de huit heures. De leur côté, les hommes ont continué à s'investir avec la même intensité dans le travail rémunéré. On peut ainsi en conclure que c'est surtout le développement des structures d'accueil collectif qui a permis aux femmes ayant des enfants d'intensifier leur participation au marché de l'emploi, tout en allégeant leur charge de travail domestique.

NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES CONSACRÉES EN MOYENNE PAR LES COUPLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS, VAUD

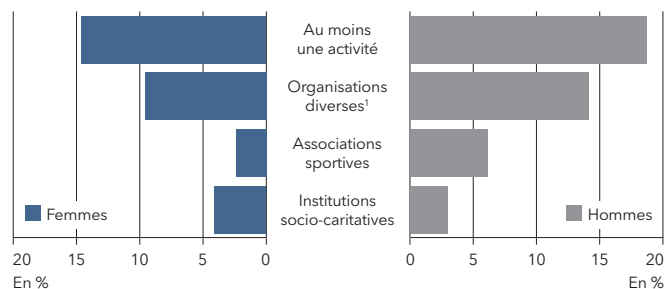


SOURCE : OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Bénévolat : ils s'investissent dans les associations sportives et elles dans les soins aux proches

Dans le canton de Vaud, l'engagement bénévole dans le cadre d'associations structurées est plus une affaire d'hommes (19%) que de femmes (15%). Ces dernières s'investissent davantage dans des institutions socio-caritatives, tandis que les hommes sont plus souvent actifs dans le monde associatif sportif.

TRAVAIL BÉNÉVOLE ORGANISÉ : TAUX DE PARTICIPATION, VAUD, 2010

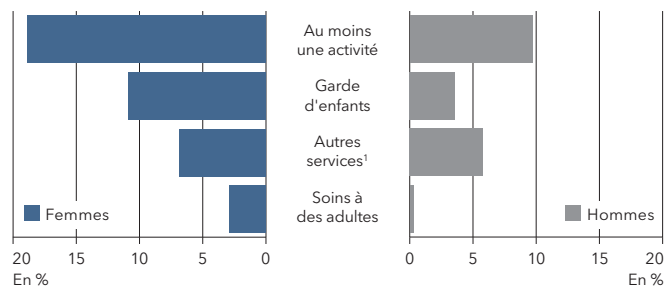


¹ Institutions religieuses / Associations culturelles, de défense d'intérêts / Services publics (dont pompiers) / Politique.

SOURCE : OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Le bénévolat informel, à savoir l'assistance à des parents âgés ou à des connaissances, repose davantage sur l'implication des femmes, qui sont 19% à s'y engager, contre 10% des hommes. Les soins à des adultes ainsi que la garde d'enfants sont les activités bénévoles dans lesquelles les femmes sont le plus surreprésentées par rapport aux hommes.

TRAVAIL BÉNÉVOLE INFORMEL : TAUX DE PARTICIPATION, VAUD, 2010



¹ Travaux ménagers, transport, jardinage, etc.

SOURCE : OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA)

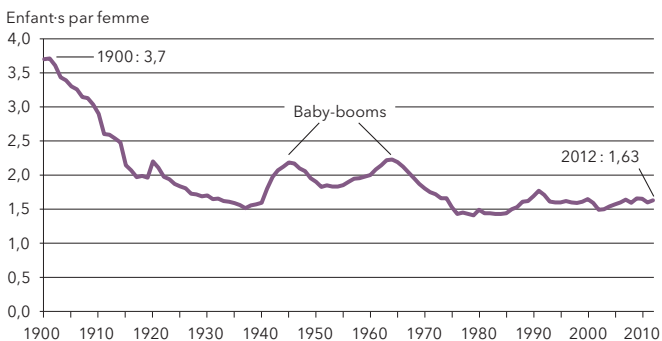
FAMILLE

La vie de famille a connu de profondes mutations avec le temps. Le mariage et l'arrivée des enfants sont plus tardifs et les naissances hors mariage toujours plus fréquentes. On rencontre davantage de couples en union libre, de ménages monoparentaux et de familles recomposées. Femmes et hommes se distinguent dans leur mode de vie surtout aux âges élevés: tandis que les hommes restent souvent en couple jusqu'à la fin de leur vie, les femmes, plus fréquemment veuves, vivent plus souvent seules ou dans un home pour personnes âgées.

Une moyenne de 1,63 enfant par femme

Excepté le baby-boom de l'après-guerre et de brèves périodes de hausse des naissances, la fécondité a notablement diminué depuis la fin du XIX^e siècle, passant en-dessous du seuil de renouvellement des générations (estimé à 2,1 enfants par femme). Le nombre moyen d'enfants par femme est proche de 1,5 depuis le début des années septante dans le canton, alors qu'il s'élevait à 3,7 en 1900.

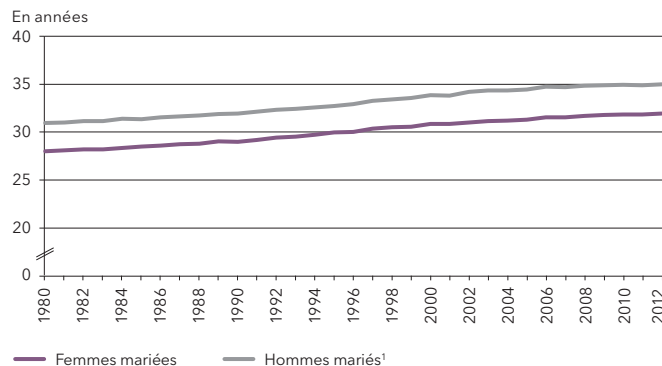
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME, VAUD



SOURCE: StatVD

Ces dernières années, la fécondité est repartie à la hausse. Le nombre moyen d'enfants par femme est passé, dans le canton, de 1,49 en 2002 (avec 6800 naissances) à 1,63 en 2012 (avec 8200 naissances). Cette augmentation s'interprète, au moins partiellement, comme une conséquence du report de la maternité: la progression est plus marquée chez les trentenaires, soit celles qui ont repoussé de quelques années le moment de devenir mères.

ÂGE MOYEN DU PÈRE ET DE LA MÈRE À LA NAISSANCE DE L'ENFANT



¹ Les informations sur l'âge du père à la naissance de l'enfant ne sont disponibles que dans le cadre du mariage.

SOURCE: OFS, Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)

La parentalité est plus tardive

L'arrivée des enfants dans les couples est plus tardive aujourd'hui qu'il y a vingt ans; deux tiers des femmes ayant accouché en 2012 sont âgées de 30 ans et plus (67%), contre 43% en 1990. L'âge moyen à la maternité est aujourd'hui supérieur à 30 ans; il s'élève à 31,8 ans en 2012 contre 29,0 ans en 1990.

Les hommes sont en général plus âgés que les femmes lors de la naissance de l'enfant, avec un écart de 3 ans en moyenne (35,0 ans en 2012). En 2012, plus de huit hommes sur dix ont dépassé l'âge de 30 ans au moment de la naissance, et 7% avaient 45 ans ou plus. Comme pour les femmes, l'âge moyen à la paternité a suivi une tendance à la hausse avec le temps.

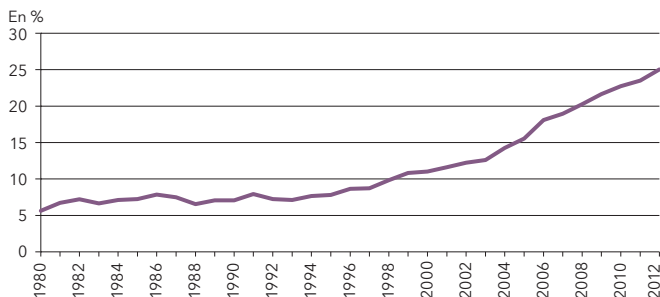
Le recul de l'âge à la parentalité traduit l'évolution des comportements sociaux; la durée de formation s'est allongée, le niveau d'études des femmes a progressé et elles participent toujours plus activement au marché du travail. Ces facteurs ont contribué à prolonger la période de transition entre le départ du domicile parental et la formation d'une famille.

Une naissance sur quatre hors mariage

Toujours plus d'enfants naissent de parents non mariés: 25% des naissances sont concernées en 2012 dans le canton de Vaud, contre 11% en 2000 et 6% en 1980. Les reconnaissances d'enfants par le père ont augmenté de façon symétrique.

Toutefois, la formation d'une famille reste étroitement liée au mariage et beaucoup de parents officialisent leur union par la suite. Une naissance sur dix se produit dans les six mois suivant le mariage des parents. Par ailleurs, 15% des couples qui se sont unis en 2012 avaient déjà un ou plusieurs enfants communs.

PART DES NAISSANCES HORS MARIAGE, VAUD



SOURCE: OFS, Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)

Mariage en perte de vitesse

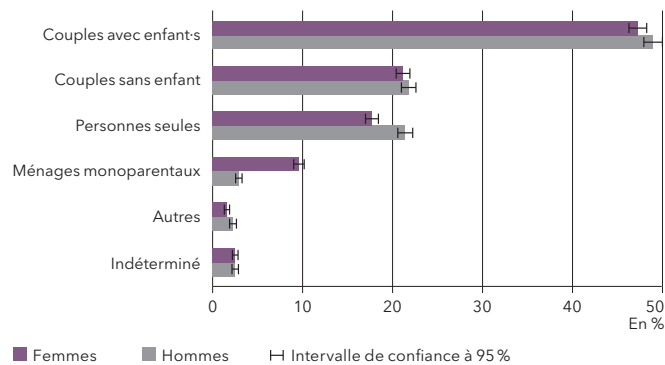
Conséquence de l'évolution des comportements, la tendance actuelle est aux unions libres et aux mariages toujours plus tardifs. L'âge moyen au premier mariage est aujourd'hui de 31 ans pour les hommes et de 29 ans pour les femmes (2012); il a augmenté d'un an par rapport à 2000 et de cinq ans par rapport à 1970. Au sein de la population âgée de 50 ans, la proportion de personnes mariées décline : de 76% en 2000 à 73% aujourd'hui chez les hommes et de 69% à 66% chez les femmes.

Signe des temps également, on observe durant les douze dernières années une hausse de la proportion des personnes divorcées (dont six sur dix sont des femmes), qui est passée de 6% à 8%. En revanche, les personnes veuves (dont huit sur dix sont des femmes) ont reculé de 6% à 5%, effet probable à la fois des progrès dans l'espérance de vie (allongement global; réduction de l'écart entre les sexes) et de l'augmentation des divorces et des unions libres.

Ménages monoparentaux: davantage les mères

Entre 25 et 64 ans, la plupart des gens vivent en couple avec enfants (48% en 2011); ils sont moitié moins nombreux à vivre en couple sans enfant (22%) ou seuls (20%). Parmi les personnes

PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 64 ANS SELON LE TYPE DE MÉNAGE, VAUD, 2011



SOURCE: OFS, Relevé structurel

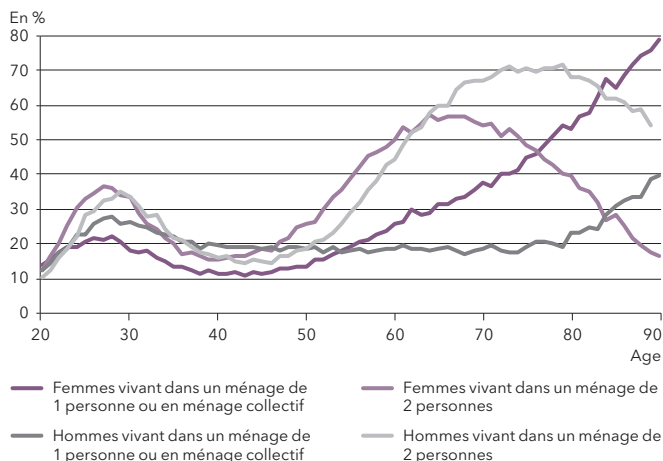
vivant en couple, 16% vivent en union libre (11% de la population); la part est plus importante s'il n'y a pas d'enfants (32% contre 10%). On peut estimer à 8% la part de personnes vivant dans une famille recomposée, parmi les personnes vivant en couple avec enfants de moins de 25 ans. Les personnes vivant en couple de même sexe sont une très faible minorité (moins de 1% de la population vivant en couple).

Entre 25 et 64 ans, femmes et hommes se répartissent de manière similaire dans les différents types de ménages, excepté dans les ménages monoparentaux, où la surreprésentation féminine est nette, avec 10% des femmes contre 3% des hommes. Après un divorce ou une séparation, les femmes ont en effet plus souvent la garde des enfants. Par ailleurs, elles se remarient un peu moins fréquemment: en 2012, 18% des mariages sont des remariages de femmes et 24% sont des remariages d'hommes.

Hommes âgés en couple, femmes âgées seules ou en ménage collectif

Aux âges élevés, les femmes vivent plus fréquemment seules ou en ménage collectif (établissement médico-social ou autre) que les hommes; elles sont nombreuses à survivre à leur conjoint, d'une part parce que leur espérance de vie est plus longue et d'autre part parce qu'elles sont généralement plus jeunes que leur époux. Parmi les plus de 80 ans, plus d'une femme sur deux vit seule, contre un homme sur quatre (55% contre 25%) et 13% d'entre elles résident en ménage collectif, contre 6% des hommes.

POPULATION RÉSIDANTE SELON LA TAILLE DU MÉNAGE, VAUD, 2012



SOURCE: OFS, Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

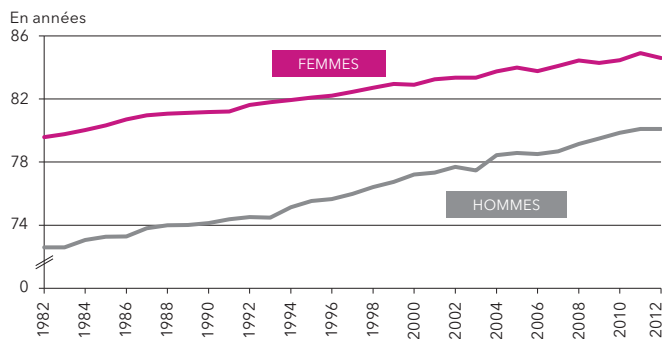
De leur côté, les hommes âgés résident majoritairement dans des ménages de deux personnes (61% des plus de 80 ans, contre 26% des femmes), ce qui a, en outre, un impact positif sur la possibilité de vivre chez soi plutôt que dans un home.

SANTÉ

Les femmes vivent cinq ans de plus en moyenne

L'espérance de vie ne cesse d'augmenter, notamment grâce aux progrès médicaux, à l'amélioration de la prise en charge ou aux effets positifs de la prévention. Les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes (85 ans contre 80 dans le canton de Vaud, moyenne 2011-2012), un écart généralement attribué à des différences comportementales, à une moindre exposition aux risques, à un meilleur suivi médical ainsi qu'à un avantage génétique. Depuis une vingtaine d'années, l'écart d'espérance de vie entre les sexes diminue : alors que la mortalité recule chez les hommes, elle stagne chez les femmes, en lien avec des changements comportementaux, notamment en matière de consommation de tabac.

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE, VAUD



SOURCE: BEVNAT, calculs StatVD

Trois quarts des femmes s'estiment en bonne santé

Selon l'Enquête suisse sur la santé de 2012, 77% de la population vaudoise s'estime en bonne santé, 6% en mauvaise santé et 16% en assez bonne santé. Sans surprise, plus on est âgé, moins on se considère en bonne santé. Les femmes jugent plus négativement leur santé que les hommes, la qualifiant moins souvent de «bonne» (74% contre 81%), préférant ne l'estimer que «assez bonne» (19% contre 14%). En revanche, elles ne se disent pas plus souvent en «mauvaise» santé (environ 6%). Les Vaudoises sont plus critiques sur leur santé que l'ensemble des Suissesses (74% en bonne santé, contre 81% au niveau national), la différence étant moindre pour les hommes (81% contre 84%).

Moins de tabac et d'alcool...

En 2012, 28% des Vaudoises et 34% des Vaudois fument, une proportion légèrement plus élevée qu'en moyenne suisse (respectivement 24% et 32%). La moitié des Vaudoises (53%) n'ont jamais fumé (42% pour les Vaudois) et 20% sont des ex-fumeuses (24% pour les hommes). Avec l'âge, la part de la population consommant du tabac baisse, tant pour les femmes que pour les hommes.

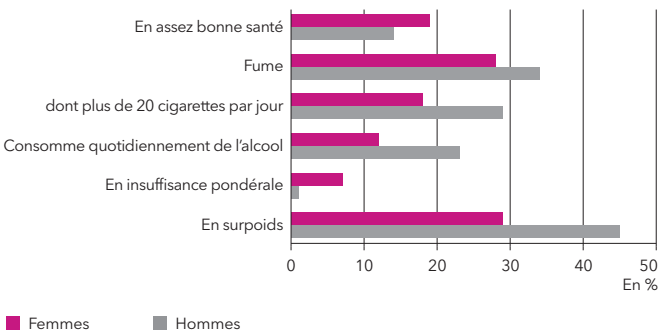
Lorsqu'elles fument, les femmes fument en moyenne moins que les hommes: 18% consomment plus de 20 cigarettes (l'équivalent d'un paquet) par jour, contre 29% des hommes. Ces gros consommateurs sont plus nombreux parmi les plus âgés, et cela tant pour les femmes que pour les hommes.

Parmi les femmes, 27% ne boivent jamais d'alcool, une proportion significativement supérieure à celle des hommes (12%). Plus souvent abstinentes, elles sont également plus rarement des consommatrices quotidiennes: 12% des femmes boivent quotidiennement de l'alcool, contre 23% des hommes.

...et moins souvent en surpoids

L'insuffisance pondérale est un phénomène qui touche essentiellement les femmes (7% en 2012) et plus particulièrement les jeunes. Le surpoids concerne 29% des Vaudoises et 45% des Vaudois, des proportions plus faibles que la moyenne suisse (respectivement 32% et 51%). Le surpoids augmente avec l'âge: au-delà de 64 ans, une femme sur deux et deux hommes sur trois sont concernés.

ÉTAT DE SANTÉ ET COMPORTEMENT, VAUD, 2012



SOURCE: OFS, Enquête suisse sur la santé

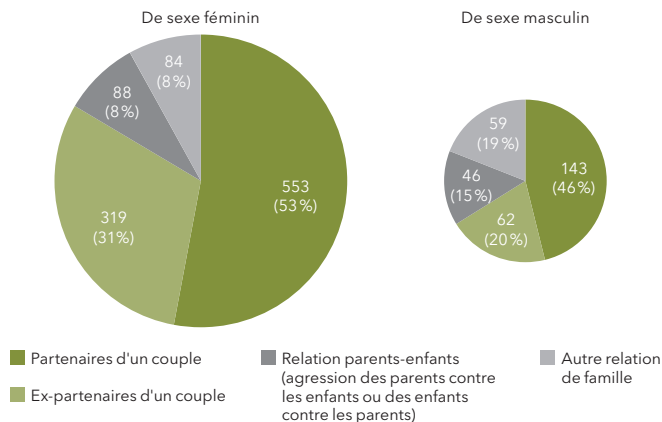
VIOLENCE DOMESTIQUE

Le terme de violence domestique est utilisé lorsqu'une personne exerce ou menace d'exercer une violence physique, psychique, sexuelle, sociale ou économique au sein d'une relation familiale, conjugale ou maritale en cours ou dissoute. La violence dans les relations de couple est une forme spécifique de la violence domestique: la violence conjugale.

Principales infractions: voies de fait, menaces et injures

En 2012, les polices vaudoises ont enregistré 2589 infractions au code pénal relevant de la violence domestique. Trois infractions représentent plus de 80% de l'ensemble: les voies de fait (796 infractions), les menaces (692) et les injures (671). Dans le canton de Vaud, 4 homicides sur les 5 commis en 2012 ont eu lieu dans un contexte de violence domestique. La violence domestique est principalement subie ou exercée dans un contexte conjugal au sein d'un couple (51%) ou après la séparation (28%).

VICTIMES DE VIOLENCES DOMESTIQUES SELON LE SEXE ET LE TYPE DE RELATION, VAUD, 2012



SOURCE: StatVD, Statistique sur l'aide aux victimes d'infractions

En 2012, 77% des victimes de violence domestique sont de sexe féminin et 80% des prévenus sont de sexe masculin. Les femmes (27,5 victimes pour 10 000 habitants) sont 3,2 fois plus souvent touchées par la violence domestique que les hommes (8,6 victimes pour 10 000 habitants). En s'intéressant spécifiquement aux violences conjugales, ce rapport est porté à 4,1

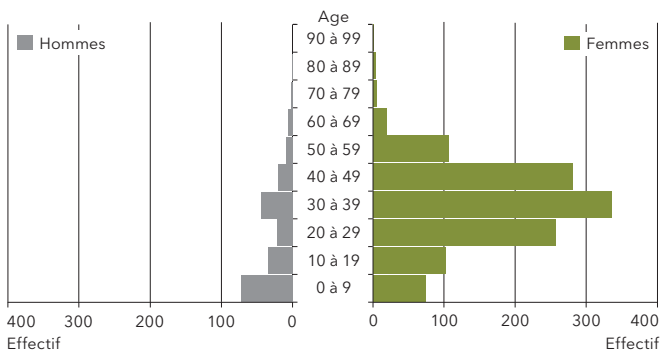
(23,5 victimes de sexe féminin contre 5,8 de sexe masculin pour 10 000 habitants).

La statistique policière de la criminalité ne présente les résultats que pour les situations annoncées aux polices vaudoises; ces données ne permettent dès lors pas de cerner l'ampleur du phénomène. Certaines situations parviennent directement à la connaissance de la justice, alors que d'autres ne sont dénoncées à aucune autorité.

Victimes: femmes entre 20 et 50 ans

En 2012, le centre LAVI¹⁴ du canton de Vaud compte 2805 consultations. Dans 52 % des cas (soit 1460), il s'agit de violence domestique. Dans 85 % des cas de violence domestique, la victime est une femme, le plus souvent âgée de 20 à 50 ans (74 %). Les femmes sont largement plus nombreuses que les hommes parmi les victimes LAVI ayant une relation familiale avec l'auteur, à l'exception de la tranche d'âges des 0 à 9 ans où la proportion est quasiment identique entre filles et garçons. Parmi les cas de violence domestique, le ou les auteurs sont des hommes dans 93 % des situations. La plupart des cas de violence domestique relèvent plus spécifiquement de la violence conjugale (62 %).

VICTIMES LAVI AYANT UNE RELATION FAMILIALE AVEC L'AUTEUR-E PAR CLASSE D'ÂGES ET SEXE, VAUD, 2012



SOURCE: StatVD, Statistique sur l'aide aux victimes d'infractions

¹⁴ Le Centre de consultation LAVI (Loi sur l'aide aux victimes d'infractions) apporte une aide à toute personne qui a subi, du fait d'une infraction, une atteinte directe à son intégrité corporelle, sexuelle ou psychique (victime), que la personne qui en est l'auteur ait été ou non découverte ou que son comportement soit ou non fautif.

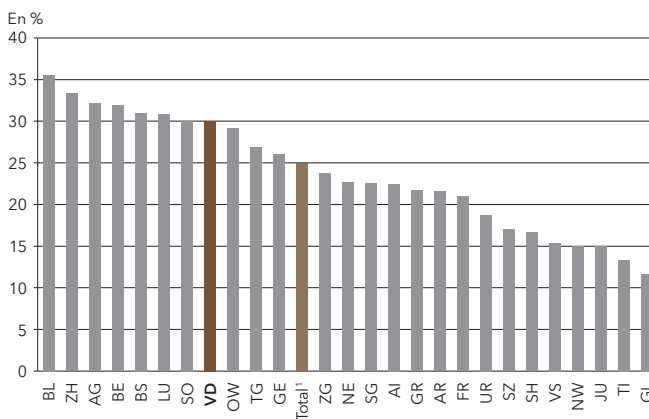
REPRÉSENTATION POLITIQUE

Lors des dernières élections au Grand Conseil vaudois en mars 2012, le corps électoral a élu 30 % de femmes, un taux proche de la proportion de candidates (31 %).

En comparaison intercantonale, Vaud se situe en huitième place des cantons, la palme revenant à Bâle-Campagne avec 36 % de femmes au parlement cantonal. La moyenne pour l'ensemble des parlements cantonaux se situe à 25 %.

Au printemps 2012 toujours, pour la première fois en Suisse, le Conseil d'Etat vaudois comprend une majorité féminine (4 femmes et 3 hommes). Après la première femme élue en 1984, le Conseil fédéral compte 3 femmes et 4 hommes depuis 2008, avec une majorité de 4 femmes durant une courte période (2010-2011).

PART DES FEMMES DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX, SUISSE, 2014



¹ Ensemble des élu-e-s dans les parlements cantonaux.

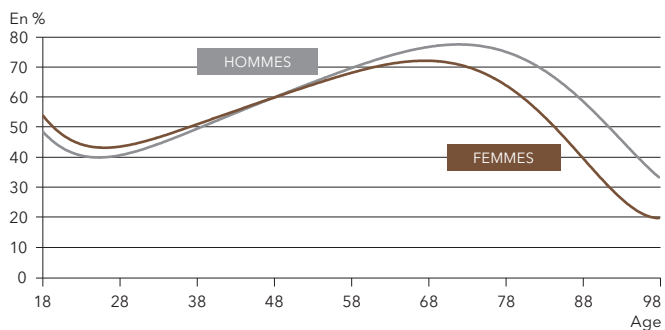
SOURCE: OFS

Lors des élections fédérales de 2011, les deux candidats sortants (un homme et une femme) au Conseil des Etats ont été réélus, confirmant la parité femmes-hommes dans la représentation vaudoise (31 % de candidates), alors qu'au niveau suisse, le Conseil des Etats compte à peine 20 % de femmes. Au Conseil national, 7 femmes ont été élues (38 %) parmi les 18 sièges vaudois (candidates: 32 %), contre 6 en 2007 et 5 en 2003. La députation vaudoise est plus féminine que la moyenne, le Conseil national comportant 29 % de femmes.

Participation au scrutin

Lors des votations fédérales du 9 février 2014, le taux de participation au scrutin a été de 58 %, un taux particulièrement élevé lié aux types d'objets soumis au vote - dont l'initiative populaire contre l'immigration de masse. La participation des Vaudoises a été légèrement plus faible (57,4 %) que celle des Vaudois (58,7 %). C'est au-delà de 55 ans que les femmes votent moins que les hommes, l'écart atteignant même près de 20 points de pourcent pour les personnes de plus de 80 ans. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'un effet de génération, les statistiques à disposition montrant un écart comparable dix ans auparavant.

TAUX DE PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'ÂGE, VAUD,
SCRUTIN DU 9 FÉVRIER 2014



Total 58,0% Hommes 58,7% Femmes 57,4%

SOURCE: Service des communes et du logement / StatVD

IMPRESSUM

© BEFH ET STATVD

www.vd.ch/egalite - www.stat.vd.ch

BEFH

RÉDACTRICE RESPONSABLE Magaly Hanselmann

RESPONSABLE D'ÉDITION Magdalena Rosende

STATVD

RÉDACTEUR RESPONSABLE Gilles Imhof

RESPONSABLE D'ÉDITION Marie-Françoise Goy

MISE EN PAGE Ariane Bovet, Sandrine Mezenen

RÉDACTION Sylviane Brandt, Valérie Gondoux-Freléchoux,

Hugo Mabillard, Carole Martin, Marc-Jean Martin,

Alexandre Oettli, Léna Pasche, Thomas Tüscher

GRAPHISME L'atelier de aude, Cully

IMPRESSION IRL plus SA, Renens

SEPTEMBRE 2014

COMMANDES

Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH)

T +41 (0)21 316 61 24 ou info.befh@vd.ch

TÉLÉCHARGEMENT

www.vd.ch/egalite

50/50
les chiffres
de l'égalité

